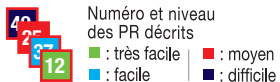




15 randonnées

Randofiches téléchargeables

- 1 **Les balcons du lac** (Fontanes) : 5 km
- 2 **La croix Blanche** (Rocles) : 8 km
- 3 **Circuit de l'Évêque** (Cheylard-l'Évêque) : 6 km
- 4 **Circuit du Langoyrou** (Langogne) : 8 km
- 5 **La croix de Parpaillon** (Auroux) : 9 km
- 6 **Circuit du château** (Luc) : 5,5 km
- 7 **Circuit de la Reisse** (Langogne) : 7 km
- 8 **Au départ des gorges** (Pomeyrols) : 4 km
- 9 **Circuit de l'art sacré** (Chastanier) : 18 km
- 10 **Le Moure de la Gardille** (Cheylard-l'Évêque) : 6 km
- 11 **Bel Air** (Saint-Symphorien) : 8 km
- 12 **Tour du causse de Montgros** (Montgros) : 6 km
- 13 **Du Gévaudan au Velay** (Chambon-le-Château) : 9 km
- 14 **Le Sentier des Fées** (Saint-Flour-de-Mercoire) : 3,5 km
- 15 **Le chemin d'Esfagoux** (Luc) : 8,5 km



Renseignements :
Office de Tourisme de Langogne-Haut Allier, 15, Boulevard des Capucins, 48300 Langogne
Tél. : +33 (0)4 66 69 01 38, Fax : +33 (0)4 66 69 16 79, Courriel : langogne@langogne.com

© OPENSTREETMAP (land) contributors, CC-BY-SA

PR® Circuit de la Reisse

2 H 20
7 KM

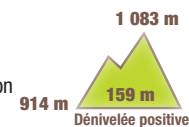
Entre bois et landes, un des plus beaux panoramas sur Langogne et le lac de Naussac. En patois, une « reisse » est une scierie. Il en existait plusieurs dans les années 1930 et elles étaient même prospères. Ce chemin fut probablement utilisé pour descendre le bois coupé à la ville.

SITUATION

Langogne, à 52 km au nord-est de Mende par la N 88

PARKING

au Pont-d'Allier (à la sortie nord de Langogne, direction Le Puy-en-Velay)
N 44.734973° E 3.858464°



Code de balisage PR®
FFRandonnée

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction

© marques déposées



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

• les paysages typiques de la Margeride • points de vues



À DÉCOUVRIR DANS LA RÉGION

• Langogne : parcours historique de la ville, halle, église du XII^e siècle, filature des Calquières • le barrage et le lac de Naussac

BALISAGE

jaune



Office de tourisme

• OT de Langogne : +33 (0)4 66 69 01 38,
www.ot-langogne.com



FFRANDONNÉE

• Comité Lozère : www.comitedepartementaldelarandon-nepedestredelozerecdrp48.com

Langogne, quartier de la gare



© FFRANDONNÉE 48

PR Circuit de la Reisse



ÉCONOMIE

L'ACTIVITÉ LANGONAISE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, la prospérité de Langogne trouvait son origine dans l'industrie lainière, localisée sur les bords du Langouyrou. On ne manquera pas de visiter le musée vivant de la Filature des Calquières qui propose la découverte de l'histoire de cette industrie et présente notamment des machines uniques de 1850, activées par la force de l'eau. L'une d'elle, la Mull Jenny servait à transformer le fil cardé en fil étiré et tordu.

À Langogne, le travail du bois était également prospère ainsi que la meunerie. Aujourd'hui, les constructions métalliques, la fabrication de béton, les bois imprégnés, un marché hebdomadaire et les commerces maintiennent une activité.



La filature des Calquières

© FFRANDONNÉE 48

- 1 Suivre la route parallèle à l'Allier en direction du Nirgout.
- 2 À la bifurcation, emprunter à gauche la route montante.
- 3 À la sortie du hameau du Nirgout, s'engager dans le chemin de gauche. Au carrefour suivant, continuer à droite dans le chemin de la Reisse. Il gravit la Côte de Labre et pénètre dans le bois du Nirgout. En crête (1 062 m), le chemin prend la direction de l'est (points de vues sur Langogne, le lac de Naussac et la Margeride). Atteindre le départ d'un sentier à droite (être attentif au balisage).
- 4 S'engager dans ce sentier forestier et descendre jusqu'à l'entrée du hameau de la Genestouze, qui tient son nom du ruisseau coulant en contrebas et finissant sa course dans l'Allier.
- 5 Tourner à droite, en épingle, sur le chemin descendant. Passer au Pradet et continuer sur le chemin pour retrouver le hameau du Nirgout.
- 3 Reprendre l'itinéraire de l'aller et rejoindre le point de départ.



Vue sur le lac de Naussac et la Margeride

© FFRANDONNÉE 48

SPORTS ET LOISIRS

LE LAC DE NAUSSAC

Artificiel, le lac de Naussac a été construit à partir du 1^{er} octobre 1976 pour réguler la rivière Allier qui, auparavant, pouvait causer des crues automnales catastrophiques à Langogne. Aujourd'hui, c'est une petite mer intérieure de 1 050 ha, où l'on peut pratiquer de multiples acti-

tivités sportives ; la liste est longue : pédalos, voile, planche à voile, kite-surf, canoë, kayak, pêche. Sans oublier la baignade, surveillée en juillet et en août. Dans les gorges de l'Allier, on pourra aussi pratiquer le rafting, l'hydrospeed ou le canyoning. Tout ce qu'il faut pour rester en forme !